

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013**

Délibération
n° 2013.10.221

Délégation de service
public pour la gestion
de la salle de
spectacles "La Nef" :
confiée à l'association
DINGO : Rapport
annuel du délégataire
- année 2012

LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Robert JABOUILLE, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Patrick BOUTON à Jean PATIE, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Madeleine LABIE à Yves BRION, Catherine PEREZ à Frédéric SARDIN, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX, Janine GUINANDIE par Victor KERRIGUY

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.10.221**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS
CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" : CONFIEE A L'ASSOCIATION DINGO : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - ANNEE 2012

Par délibération n°235 du 13 juillet 2006, le conseil communautaire a confié à l'association « DINGO » la gestion du service public de la salle de spectacles « La Nef » et approuvé la convention de délégation passée avec ladite association pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2011.

Puis, par délibération n° 51 du 31 mars 2011, un avenant n° 3 a été approuvé pour prolonger la convention de délégation de service public pour une durée de 9 mois soit jusqu'au 31 mai 2012.

Par délibération n° 90 du 7 juin 2012, le conseil communautaire a retenu comme mode de gestion de la salle de spectacles « La Nef », la régie dotée de la seule autonomie financière.

La convention de délégation de service public pré-citée, prévoit la présentation d'un rapport annuel d'exécution.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 17 septembre 2013,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 8 octobre 2013,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport présenté par l'association DINGO pour l'année 2012 (période du 1^{er} janvier au 31 mai 2012) pour la gestion de la salle de spectacles « La Nef ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2013

Affiché le :

24 octobre 2013